

Rapport d'activités 2017

Assemblée générale – 21 avril 2018



Département d'Eure-et-Loir

Délégué départemental : Pierre Boudier

✓ Espaces naturels préservés

✓ Étang de la Benette, Senonches

✓ Prairie et mares des Mousseuses La Ferté-Vidame

✓ Étang de l'Isle, Senonches

✓ Tourbière des Froux, Haute Brosse et Robichonneries, Manou

✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Eure

✓ Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

✓ Espace naturel sensible de la vallée de l'Aigre

✓ Moulin Rouge, Moulin Haton et Moulin d'Anvault, Charray, La Ferté Villeneuve, Le Mée

✓ Côtes de Boncourt, Oulins

✓ Réserve naturelle régionale Vallée des Cailles, Boncourt

✓ Côte de Montreuil, Montreuil

✓ La Pelouse de Bonville, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

✓ Les Grands Marais, Bleury-Saint-Symphorien, Roinville-sous-Auneau, Oinville-sous-Auneau

✓ Mise en œuvre du plan d'actions mares

✓ La Michellerie, Prasville

✓ La Butte Montmarthe, Tillay-le-Péneux

✓ Moronville, Courbehaye

✓ Gas de Pendloup, Cormainville

✓ Elément Air Rattaché 279 (ex base aérienne de Châteaudun)

✓ Actions transversales ou hors site

✓ Partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Sites de niveau 1 : sites en maîtrise foncière et d'usage

Territoire d'actions du Contrat territorial : Pelouses du Drouais

Réserve Naturelle Régionale de la Vallée des Cailles, Boncourt

Conservateur : Michel Joly



CONNAÎTRE

Un inventaire des coléoptères de la Vallée des Cailles a été réalisé par Delphine JOUX, stagiaire, à partir de pièges suspendu et au sol. La détermination de différentes espèces est en cours. Le résultat sera présenté lors du prochain comité de gestion de la Réserve naturelle régionale.



PROTÉGER

Un partenariat pour la préservation de ce site est en cours avec la commune propriétaire des parcelles concernées à travers une convention signée en 1999 et renouvelée en 2009. Le Conservatoire est propriétaire de 3 parcelles limitrophes de la réserve.

Comité de suivi de la Réserve Naturelle Régionale

Le classement en réserve naturelle régionale est encadré par un comité consultatif de gestion. Le comité de suivi s'est déroulé le 8 juin 2017. Il a pour vocation de suivre la mise en œuvre du plan de gestion, de veiller au bon fonctionnement de la réserve, à sa gestion, aux mesures de protection prévues, d'examiner les rapports d'activité, les comptes financiers et le budget prévisionnel. C'est un véritable outil de relation multipartenariale au service de la gestion de la Réserve et de la mise en œuvre des actions.



GÉRER

Les travaux d'entretien de milieux naturels prévus en automne-hiver 2017 devraient être réalisés durant les mois de janvier à mars 2018.

3 passages d'entretien du sentier ont été réalisés par le Foyer d'accueil chartrain.



VALORISER

Animations publiques :

Dans le cadre de l'opération Naturellement dehors !, le Conservatoire a proposé un rallye d'orientation intitulé « Du sud en plein nord » le 21 mai 2017. Cette animation, qui a rassemblé 13 personnes, s'est clôturée par un apéritif déjeunatoire concocté avec des plantes sauvages et des produits du terroir.



Projet scolaire :

Un projet scolaire a été mené avec 4 classes de l'école primaire de Fontenay-sur-Eure :

27 élèves en CP-CE1

27 élèves en CE1-CE2

28 élèves en CE2-CM1

27 élèves en CM1-CM2

L'objectif de ce projet était la découverte des milieux naturels et plus particulièrement les différences entre une zone sèche et une zone humide.

Les élèves se sont rendus sur la Vallée des Cailles durant toute la journée du 22 mai 2017.



Fréquentation du public :

Deux éco-compteurs seront disposés sur le site en décembre 2017.

Le premier sera situé dans la chicane à l'entrée du site, le second sera disposé au niveau du GR dans le fond de vallée.

Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.

Information du public :

Aux abords des pelouses, le sentier est muni d'un panneau d'information sur les richesses naturelles de la Vallée des Cailles.

La plaquette de présentation du site naturel préservé de la Vallée des Cailles est en rupture de stock.

Revue de presse :

La Vallée des Cailles a fait l'objet d'un article dans le Mini-mag Eurélien n°2 de mars 2017



BONCOURT

GÎTE DE GROUPE LA SENTE SAINTE-GENEVIEVE

A proximité d'Anet, dans un bel écrin de verdure, le gîte de groupe de Boncourt est un projet communal original. Il associe un hébergement pouvant accueillir 20 personnes à une salle de réception pour 120 personnes. Idéal pour les randonneurs, cyclotouristes, groupes d'amis ou familles.

Le gîte de groupe de Boncourt fait partie des 18 gîtes de ce type qui existent désormais en Eure-et-Loir. La particularité des gîtes de groupe ? Offrir une grande capacité d'hébergement,

20 personnes pour celui-ci. Randonneurs de passage, cyclotouristes, groupes d'amis ou familles qui se rassemblent trouveront à Boncourt un nid douillet et confortable. La commune de Boncourt est

située au cœur d'une région riche par son patrimoine naturel et culturel. La vallée aux cailles avec ses orchidées sauvages et la vallée de la Vesgre, sont autant de curiosités à découvrir sur les chemins de randonnées alentours. Parmi celles-ci, le GR22, itinéraire de Paris au Mont-Saint-Michel.

C'est dans ce cadre de nature, verdoyant, que le gîte a été aménagé, et l'on s'y sent bien ! Le bâtiment principal, niché à la lisière d'un bois à des allures de chalet montagnard et sur-

À DÉCOUVRIR AUX ALENTOURS

Le château d'Anet

chateauanet.com

La forêt de Dreux et son

équipage

ot-dreux.fr

Chapelle Royale à Dreux

chapelle-royale-dreux.com

Golf-parc de Nantilly

leparc.com

Descente de rivière en

canoë

canoenature.fr

CANTON D'ANET

plombe toute la vallée environnante.

Le rez-de-chaussée est occupé par la salle de réception et la cuisine mise à disposition des clients. Au premier étage, 6 chambres indépendantes de 2, 3 ou 4 personnes sont desservies pour une cursive qui sert aussi de terrasse aux beaux jours. Chaque chambre dispose de sanitaires et d'une salle d'eau indépendante. Une prestation confort avec des équipements simples mais suffisants pour une étape souvent courte.

Ouvert toute l'année, pour une nuit ou un week-end

La petite maison à proximité propose une chambre de plain-pied avec 2 lits, salle de bain et sanitaires privés. Un espace spécialement aménagé pour accueillir des personnes en situation de handicap et labellisé « Tourisme et handicap ». Les formules de location sont souples, privatisation totale du lieu ou à la carte, pour une

ou plusieurs chambres. Le gîte est ouvert toute l'année, pour une nuit, pour un week-end. Le rapport qualité / prix est imbattable. Découvrez l'ensemble des hébergements de groupes en Eure-et-Loir :

tourisme28.com/hebergement/hebergements-collectifs/



UN GÎTE, UNE RENCONTRE

Virginie Routtand a plus d'une corde à son arc... Couturière de métier, elle s'est d'abord spécialisée dans la création de costumes historiques, sans toutefois réussir à en vivre. Après des expériences enrichissantes comme guide touristique au château de Thoiry ou au musée du peigne d'Ezy-sur-Eure, elle a souhaité se reconverter dans un métier d'accueil et de service. Depuis 3 ans, elle gère l'accueil au gîte communal de Boncourt. Ce qui lui plaît ? Le changement, les rencontres que ce nouveau métier lui procure.

Réservation : Mairie de Boncourt 02 37 41 93 39
À partir de 20 euros par nuit et par personne

Sur la toile :

<http://intensite.net/2009/boncourt-balade-nature-du-sud-en-plein-nord-250285>

<http://www.fetedelanature.com/espace-acteurs/conservatoire-despaces-naturels-de-la-ra-c-gion/du-sud-en-plein-nord>

<http://www.ot-dreux.fr/preparez-votre-sejour/agenda/item/2027-du-sud-en-plein-nord>

<https://nature.regioncentre-valde Loire.fr/animation/du-sud-en-plein-nord/>

Côte de Montreuil, Montreuil

Conservatrice : Aurore Frérot



PROTÉGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses sont encore intéressants à gérer. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant encore des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.

Dans le cadre de l'animation foncière menée sur le site, trois nouvelles parcelles pour une surface totale de 0,25 hectares vont être acquises par le Conservatoire en début d'année 2018.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé par le Foyer d'accueil chartrain.

Deux opérations d'arrache de Pois de senteurs ont été effectuées durant les mois de juin et juillet par le Foyer d'accueil Chartrain.

Les travaux d'entretien de milieux naturels prévus en automne-hiver 2017 devraient être réalisés durant les mois de janvier à mars 2018.



VALORISER

Animations publiques :

Une visite de la commune et des coteaux de Montreuil a été proposée par l'Office de tourisme de Dreux en partenariat avec le Conservatoire le 6 juin 2017. Cette balada a rassemblé 28 personnes.

23 personnes sont venues découvrir les papillons lors de la balade nature du 8 juillet 2017 proposée en partenariat avec l'association Bon'Eure de Vivre.



Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais on peut le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire sont des handicaps à l'aménagement.

Les Côtes de Boncourt

Oulins

Conservateur : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce nouveau site a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Ce site s'inscrit dans l'ensemble des coteaux calcaires de la vallée de la Vesgre. Il est composé de pelouses calcicoles thermophiles et de boisements en chênaie-charmaie ou pinèdes. 173 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 20 patrimoniales.



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 40 ans sur 6,16 ha a été signé entre le Conservatoire et la commune d'Oulins le 30 octobre 2015.



GÉRER

Faute de disponibilités de l'éleveur en fin d'année 2017, la convention et le cahier des charges fixant les modalités et l'itinéraire pastoral du site sera établi en début d'année 2018.



VALORISER

Une réunion publique de présentation du plan de gestion a été réalisée le 11 octobre 2017. Celle-ci a été suivie par 16 personnes.



La Côte de Nantilly, La Chaussée d'Ivry et Guainville

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Durant l'année 2017, une animation foncière a été menée sur la Côte de Nantilly en partenariat avec la commune de la Chaussée d'Ivry et la SAFER.

Cinq parcelles ont été vendues à la SAFER pour une rétrocession au Conservatoire :

- 2 parcelles (0,49 hectares) seront acquises par le Conservatoire en fin d'année 2017 ou début d'année 2018.
- 3 parcelles (0,37 hectares) seront acquises en 2018 par le Conservatoire. Cette acquisition sera accompagnée financièrement par le Conseil départemental.

Parallèlement, une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence 6 parcelles identifiées comme bien vacant sans maître probable. Cela représente une surface d'environ 0,6 hectares. A l'issue de la démarche, si la commune ne se porte pas acquéreur de ces parcelles, elles pourraient devenir propriété du Conservatoire.



Territoire d'actions du Contrat territorial : Ferté-Vidame – Senonches et Manou

Étang de la Benette, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Lloyd Paillard



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en le 18 juin 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Le site est par ailleurs d'une richesse exceptionnelle en odonates puisque 34 espèces ont été observées au moins une fois dont les 2/3 sont reproductrices sur l'étang.

Le suivi réalisé entre 2011 et 2013 a permis d'observer sur l'étang de la Benette 81% des libellules d'Eure-et-Loir. Cette diversité est remarquable pour un étang forestier de taille moyenne.

Lors de l'animation proposée dans le cadre de Fréquence Grenouille le 25 mars 2017, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) a été recontacté. Les dernières données remontaient à 2011 et 2005 pour cette espèce protégée au niveau européen.



PROTÉGER

Le 15 février 2016, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été signé pour ce site dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP). Il s'agit du seul site préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir bénéficiant de ce type de protection.



GÉRER

Un débroussaillage des rejets ligneux a été réalisé en janvier 2017 par le Foyer d'Accueil Chartrain.

L'entretien du crapauduc a été effectué par le Foyer d'accueil chartrain tout comme l'entretien du sentier.

L'opération annuelle d'arrachage manuel de la Renouée du Japon a été réalisée en juillet 2017 par le Foyer d'Accueil Chartrain durant la fin du mois de juin et le début du mois de juillet.

L'étang a été mis en vidange à partir du 9 octobre 2017. La pêche a été réalisée le 11 novembre dernier.





VALORISER

VALORISER

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels et ses partenaires ont proposé 5 animations à l'Étang de la Benette

« **L'étang aux princes charmants** » le **25 mars 2017** : Animation proposée par le Conservatoire dans le cadre de l'opération nationale Fréquence grenouille. Cette animation a rassemblé 18 participants

« **À l'Étang de la Benette, un patchwork d'oiseaux** » le **15 avril 2017** : Cette animation proposée par le Parc naturel régional du Perche a permis la découverte des oiseaux à 35 personnes

« **Découverte de la flore de la Benette** » le **20 mai 2017** : Animation proposée par le Conservatoire en partenariat avec Eure-et-Loir Nature et les Amis de la forêt de Senonches. Cette balade nature sur la découverte de la flore a rassemblé 7 personnes.

« **Les dragons des airs** » le **8 août 2017** : Animation proposée par le Conservatoire mais annulée faute d'inscriptions suffisantes.

« **La Benette en chantier** » le **21 octobre 2017** : Chantier de bénévoles proposé par le Conservatoire dans le cadre de l'opération nationale « Chantiers d'automne » mais annulé faute d'inscriptions suffisantes.

Revue de presse :

L'Echo républicain le 30 mars 2017 : Les tritons, stars de l'étang de la Benette

L'Echo républicain le 17 avril 2017 : A l'écoute des oiseaux d'eau et de la forêt

L'Echo républicain le 8 août 2017 : Des sorties toujours plus nature avec le Parc naturel régional du Perche

L'Echo républicain le 11 août 2017 : Allons voir si les belles de la Benette sont là

Sur la toile :

<http://bcpierron.blogspot.fr/2017/03/decouverte-crepusculaire-senonches-28.html>

www.puissance2d.fr/Venez-observer-les-amphibiens-de-l-Etang-de-la-Benette-Eure-et-Loir-le-25-mars

<http://www.senonches-tourisme.com/letang-aux-princes-charmants-etang-de-la-benette-senonches-samedi-25-mars/>

<http://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/agenda#!/l-etang-aux-princes-charmants-1081248>

http://www.lechorepublicain.fr/senonches/environnement/2017/03/30/les-tritons-stars-de-letang-de-la-benette_12343995.html

http://www.lechorepublicain.fr/senonches/loisirs/environnement/2017/04/17/a-lecoute-des-oiseaux-deau-et-de-la-foret_12368034.html

http://www.lechorepublicain.fr/nogent-le-rotrou/loisirs/environnement/2017/08/06/des-sorties-toujours-plus-nature-avec-le-parc-naturel-regional-du-perche_12508232.html

http://www.lechorepublicain.fr/senonches/environnement/2017/08/09/libellules-et-demoiselles-font-les-belles-a-la-benette_12511132.html

À l'écoute des oiseaux d'eau et de la forêt

SENOCHES LOCALIA ENVIRONNEMENT

Publié le 17/04/2017



Les participants malgré la pluie ont regardé les oiseaux et se sont
Thiéreau Chantal

En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Perche la Forêt, une sortie oiseaux a été organisée, samedi, personnes ont bravé la pluie pour écouter Jean Pier PNRP.

Ils ont entendu le coucou

L'objectif de Jean Pierre Pauly n'était pas de faire l'attention sur les oiseaux aquatiques et forestier Le public a commencé par observer les oiseaux : des foulques macroule, des grèbes huppées, de Puis, il a découvert les oiseaux forestiers comm Il s'agissait d'observer les oiseaux mais aussi d' traces.

Les participants ont probablement entendu li environs. Mais ont pu repérer des rapaces co passereaux de migrations.

Au-delà de cette présentation, Michel Bouin, quelques mots, de l'étang de la Bénette.
Prochaine sortie. Elle aura lieu le 20 mai. Rem
Ch. Th.

SENOCHES LOCALIA

Les tritons, stars de l'étang de la Benette

SENOCHES ENVIRONNEMENT

Publié le 30/03/2017

L'Echo républicain



Un triton crêté, de retour à la Benette, a été remis à l'eau. © Thiéreau Chantal

Dix-huit personnes ont fait le déplacement à l'étang de la Benette, pour en savoir plus sur la reproduction des amphibiens.

Cette animation a été proposée dans le cadre de l'opération nationale Fréquence grenouille, portée par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France.

Les princes de la Benette, les crapauds, étaient au rendez-vous puisqu'ils ont pu être observés directement dans l'étang en train de se reproduire. D'autres observations se sont jointes, notamment celles des grenouilles agiles, que l'on reconnaît à leurs longues pattes arrière.

Inspirateur de Godzilla

Des pontes ont été remarquées. Outre les observations, des captures de différentes espèces de tritons ont été réalisées comme celle de l'alpestre, que l'on reconnaît grâce à son ventre orange vif. Le triton palmé mâle se reconnaît, lui, à ses pattes arrière, qui sont de véritables palmes.

La meilleure observation de la soirée a été celle d'un triton crêté mâle, qui n'a pas été vu à la Benette depuis plusieurs années.

Il est à l'origine d'un célèbre film de science-fiction, puisque le créateur de Godzilla s'est inspiré d'un triton crêté pour imaginer son scénario.

Cette espèce de triton est protégée au niveau européen. Toutes les espèces d'amphibiens - crapauds, grenouilles, tritons et salamandre - sont protégées en France.

Il est strictement interdit de les capturer, de les détruire ou de les déplacer. Ces espèces sont en voie de disparition à cause de la raréfaction des zones humides, due à leur pollution ou à leur destruction.

Sylvain Garbar, animateur, a une autorisation préfectorale pour organiser ces sorties. Les amphibiens se rendent en fin d'hiver dans les zones humides pour leur reproduction.

Préservation des zones humides

La présence d'eau est impérative, car ils pondent des œufs sans coquilles. Si les zones humides disparaissent ou sont polluées, les amphibiens ne peuvent plus assurer leur reproduction et disparaissent. Il est donc indispensable de sensibiliser à la préservation des zones humides.

Chantal Thiéreau

Environnement Des sorties toujours plus nature avec le Parc naturel régional du Perche

NOGENT-LE-ROTHOU LOCALIA ENVIRONNEMENT VIE ASSOCIATIVE L'ECHO DU PERCHE

Publié le 06/08/2017



Après la chanson, les instruments de musique et les luthiers qui volent, le rendez-vous nature du samedi 12 août concernera les libellules et les demoiselles. 7 © Photo : Yann Bataillon

La nature percheronne n'a pas fini de nous étonner. Le programme des sorties nature pour la semaine à venir témoigne en tout cas de la richesse de la biodiversité dans le Perche.

SENOCHES LOCALIA

Découverte libre :

Le site est accessible au public dans sa partie nord avec possibilité de stationner sur le parking le long de la D941.

Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé de l'Etang de la Benette a été diffusée en 728 exemplaires, notamment lors des bourses touristiques auprès des offices du tourisme du département qui seront réapprovisionnés tout au long de l'année.

Étang de l'Isle, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Claude Legrand



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en le 9 mars 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.



GÉRER

Les deux Koniks polski de l'IME de Manou ont pâturé deux semaines sur les parcelles du Conservatoire durant le mois de juillet 2017. La mise en œuvre du pâturage est incomplète puisque la parcelle communale n'a pas bénéficié de pâturage suite à la volonté de l'IME de Manou de rompre le marché qui le lie avec le Conservatoire d'espaces naturels.

L'arrachage manuel des quatre stations de Renouée du Japon a été réalisé durant le début du mois de juillet 2017 par le Foyer d'accueil chartrain.

Deux passages ont été réalisés par le Foyer d'accueil chartrain pour l'entretien des infrastructures et du sentier.

La chute d'un arbre chez une riveraine située sur l'autre rive du canal Saint-Cyr a nécessité une intervention en régie le 9 novembre 2017. D'autres arbres ont été identifiés et seront également débités en régie d'ici le printemps 2018.



VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

La balade nature du 3 juin 2017 intitulée « Un îlot de nature : l'Étang de l'Isle » a dû être annulée faute de participant.

Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Étang de l'Isle étant difficilement accessible par la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, Manou

Conservateur : Lloyd Paillard



CONNAÎTRE

Plusieurs stations de Grasette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ont été découvertes en 2013 dans l'enclos pâturé par les chevaux Konik Polski. Cette présence met clairement en évidence l'intérêt du pâturage dans la gestion de ce milieu tourbeux.

La grasette a été de nouveau observé cette année durant le mois de juillet avec une floraison plus précoce comparé à l'année dernière. La forte hygrométrie du site a aussi vraisemblablement limité son développement pour cette saison.

Les différentes stations observées ont été matérialisées sur le terrain pour permettre un suivi de cette espèce.

Dans le cadre du programme SeinO, en lien avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, des indicateurs de suivi de la qualité des zones humides sont testés cette année en Eure-et-Loir. La tourbière des Froux a été retenue comme site d'étude et un piézomètre a été installé en mars. Le but est de le laisser plusieurs années en place et d'effectuer des relevés annuels afin d'étudier les fluctuations de niveau d'eau de la tourbière. Des inventaires ont été réalisés sur la flore, les odonates, les amphibiens et les habitats naturels. Ils seront répétés sur plusieurs années et permettront d'établir des indicateurs.



PROTÉGER

Partie intégrale de la forêt communale de Manou, les 8,5 ha de la Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux appartiennent à la commune, et sont gérés dans le cadre d'une convention entre la commune, l'Office National des Forêts, le Parc naturel régional du Perche et le Conservatoire.



GÉRER

Les travaux de débroussaillage de la tourbière par moitié avec ramassage des résidus ont été effectués durant la semaine du 10 janvier 2017.

L'ancien lavoir situé à l'entrée du site a également bénéficié d'un débroussaillage.

Les rejets ligneux de la placette témoin ont été coupés.

3 passages ont été réalisés durant l'année pour l'entretien des infrastructures et du sentier.

L'ensemble de ces opérations a été réalisé par le Foyer d'accueil Chartrain

Comme les années précédentes, les membres de l'association du Club de l'amitié et du temps libre de Mâle (Orne) se sont rendus à la Tourbière des Froux pour procéder à une récolte de molinie. L'objectif est de concevoir des ruchers à base de cette plante caractéristique des milieux humides.



VALORISER

Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

L'animation proposée le 4 août 2017 par le Parc naturel régional du Perche a été suivie par 21 personnes.

Les champignons étaient à l'honneur lors de la balade nature du 4 novembre 2017 proposée par le Conservatoire. 13 personnes ont fait le déplacement dont un groupe de 8 personnes venu du Calvados.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un nouveau panneau informant sur ce milieu très particulier a été installé ainsi que 3 panneaux pédagogiques sur le ponton balayant les aspects de connaissance, de protection et de gestion du site.

Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est en rupture de stock.

Revue de presse :

L'Echo républicain le 9 juillet 2017 : Une tourbière qui se visite à Manou

L'Echo républicain le 7 août 2017 : Un terrain d'observation « à l'aveugle »

L'Echo républicain le 7 novembre 2017 : Les champignons de la tourbière à la loupe

JT de 13h sur TF1 du 6 octobre 2017 : <https://www.lci.fr/france/le-parc-naturel-du-perche-reservoir-d-eau-du-bassin-parisien-2066545.html>

Sur la toile :

http://www.lechorepublicain.fr/manou/2017/08/07/un-terrain-dobservation-a-laveugle_12508723.html

http://www.lechorepublicain.fr/manou/loisirs/environnement/2017/07/09/une-tourbiere-qui-se-visite-a-manou_12478301.html

http://www.lechorepublicain.fr/manou/2017/11/07/les-champignons-de-la-tourbiere-a-la-loupe_12619735.html

Vidéo touristique du Parc naturel régional du Perche : <https://www.youtube.com/watch?v=8sgZJUSbdbI>

La Haute Brosse

Manou

Conservateur : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce site a été validé en mars 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire..



PROTÉGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée le 21 septembre 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la Réserve biologique dirigée de la tourbière des Froux. Cette convention concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette signature permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Les Robichonneries, Manou

Conservateur : Jean-Baptiste Truc



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de ce nouveau site sera réalisé en 2018.



PROTÉGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans avec le propriétaire a été signée le 11 mars 2016 pour une superficie totale de 2,1 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Prairie et mares des mousseuses, La Ferté-Vidame

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.



PROTÉGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans avec la commune a été signée le 19 avril 2017 pour une superficie totale de 4,2 hectares.

La Forêt des Mousseuses (7,4 hectares) est gérée par l'Office National des Forêts.



VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Le plan de gestion a été présenté lors d'une réunion publique le 18 octobre 2017. Celle-ci a été suivie par 11 personnes.



Revue de presse :

L'Echo républicain le 15 octobre 2017 : Les Mousseuses : un site naturel protégé

JT de 13h sur TF1 du 6 octobre 2017 : <https://www.lci.fr/france/le-parc-naturel-du-perche-reservoir-d-eau-du-bassin-parisien-2066545.html>

Sur la toile :

http://www.lechorepublicain.fr/ferte-vidame/environnement/2017/10/15/les-mousseuses-un-site-naturel-protége_12590836.html

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Voise et de l'Aunay

Les Grands Marais, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservateur : Mathieu De Flores



GÉRER

3 passages ont été réalisés durant l'année par le Foyer d'accueil chartrain pour l'entretien des infrastructures et du sentier.

Pour la première fois, les clairières ont été fauchées durant la semaine du 16 janvier grâce à un porte-outils récemment acquis par le Foyer d'accueil Chartrain. Jusqu'à présents, les clairières étaient entretenues par débroussaillage.

Depuis le mois de novembre, le sentier de découverte a du être fermé pour des raisons de sécurité puisqu'un large tronçon de celui-ci est submergé.



VALORISER

Animations publiques :

La balade nature intitulée « La danse des tritons aux Grands-Marais », organisée le soir du samedi 8 avril en partenariat avec la Ville d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien dans le cadre de l'opération nationale de sensibilisation à la préservation des zones humides « Fréquence grenouille », a sensibilisé 23 personnes dont 10

■ AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

Une sortie crépusculaire dans les marais

Emmenées par Tony Chevalier, animateur au conservatoire d'Espace Naturel Centre-Val-de-Loire, une vingtaine de personnes ont effectué une sortie crépusculaire dans les marais d'Auneau à la découverte de la faune aquatique.

La "pêche" n'a pas été miraculeuse, mais les curieux de nature ont pu observer la physionomie des têtards, des grenouilles, de larves de libellule ainsi que de jeunes grenouilles et autres espèces vivant dans ces marais.

La préservation de ces lieux est « un enjeu majeur pour la survie de la faune et de la flore, notamment les amphibiens qui sont des espèces protégées. » ■

I.D.



DÉCOUVERTE. A la découverte de la faune et la flore des marais.

enfants à la préservation des habitants de nos mares et marais.

Les deux animations proposées par le Conservateur bénévoles du site [découverte des araignées et découverte des insectes pollinisateurs] ont malheureusement été annulée par le Conservateur pour des raisons personnelles.

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande majorité de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité. Le plan de gestion prévoit la mise en place d'un sentier sur pilotis permettant la découverte du site à pied sec toute l'année. Ce projet est en cours de réflexion avec la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du pont qui franchit la Voise, un panneau informant sur les richesses de cette zone humide est installé. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement.

La pelouse de Bonville, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservateur : Marina De Haeck



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 30 ans sur 1,02 ha a été signé entre le Conservatoire et la commune en 2010.



GÉRER

L'entretien de la pelouse a été réalisé par fauche avec ramassage par le Foyer d'accueil Chartrain durant le mois de janvier 2017.



Le Conservatoire a pris contact avec un agriculteur local, M. Guyot. Celui-ci vient de diversifier son exploitation puisqu'il possède désormais un troupeau ovin. Après une prise de Contact par le Conservatoire, M. Guyot est intéressé pour mettre son troupeau sur le site des Pelouses de Bonville.

Un rencontre a eu lieu durant le mois de novembre pour échanger sur les termes de la convention de pâturage et sur l'itinéraire pastoral. Il a été convenu que dans un premier temps le site sera pâturé par ses brebis réformées, c'est à dire une dizaine de bêtes.

Son cheptel est d'une quarantaine de bêtes au total, mais ses allotissements et son organisation ne sont pas encore assez identifiés pour inscrire des lots destinés à la production à l'itinéraire pastoral du site.

Compte tenu de sa capacité de chargement instantané, deux périodes de pâturage seront mises en place :

- Durant les premières années, un pâturage de printemps assez fort pour lutter contre le développement des graminées. Il n'est pas exclus que les animaux reviennent une seconde fois durant le printemps,
- Un phase de pâturage de regain en automne.

Les animaux devraient donc être présents 2 à 4 fois dans l'année, pour des durées estimées à 15 jours à chaque fois (variable en fonction du climat et de la réponse de la végétation). **La mise en place de ce pâturage permettra un entretien courant du site sans besoin d'investissements financiers supplémentaires et favorisera le développement d'une activité économique locale.**



VALORISER

Animations publiques :

Samedi 21 mai, la balade nature « Les orchidées de la Pelouse de Bonville » organisée en partenariat avec l'Association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien dans le cadre de la fête de la nature a intéressé 11 personnes.

■ AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYPHORIEN

Des orchidées sauvages sur la pelouse

Dans le cadre de la fête de la nature, le conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire et l'association Patrimoine des Vallées ont convié, dimanche dernier, les naturalistes à la recherche d'orchidées sauvages sur la pelouse de Bonville, à Bleury.

Une vingtaine de personnes, placées sous la direction de Tony Chevalier, animateur du conservatoire, ont arpenté cet espace naturel protégé. Ils ont pu découvrir quelques orchi-



CUEILLETTE. Tony Chevalier a présenté quelques plantes comestibles aux participants.

dées, malgré le gel de ce début de printemps.

Le Conservatoire préserve et entretient durablement un peu plus d'un hectare d'espace naturel au hameau de Bonville. Ce site est remarquable par la présence de pelouses calcaires sèches en bon état de conservation. Cet habitat est très rare en Eure-et-Loir et se trouve menacé au niveau européen. C'est pourquoi le site s'intègre dans un ensemble Natura 2000 d'intérêt patrimonial. ■

Isabelle Ducharme

Découverte libre :

Ce site n'est pas aménagé pour des visites libres. On peut le longer en empruntant la rue du Four à Chaux.

Il bénéficie également d'un panneau d'accueil situé au bord de la route ainsi que d'un banc installé par l'association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Territoire d'actions du Contrat territorial : Beauce

La Michellerie, Prasville

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 25 ans sur 36 ha a été signé entre le Conservatoire et le groupe Lafarge le 21 mars 2011. Ce bail est associé à une convention de partenariat entre la Société des Matériaux de Beauce et le Conservatoire pour la réalisation du plan de gestion et d'un accompagnement de l'entreprise dans la restauration du site après exploitation.

La signature officielle de ce bail et de la convention de partenariat a eu lieu sur le site le 1^{er} juin 2012 en présence de tous les partenaires. Une visite du site a été proposée aux participants.

Dans une perspective d'extension foncière du site, une attention particulière est portée sur le coteau d'Ymonville, pelouse calcaire de 80 hectares, car ce secteur d'intérêt écologique fort constitue un continuum écologique certain avec le site de la Michellerie. Des échanges sont en cours avec la commune d'Ymonville, propriétaire de parcelles sur cet espace particulièrement patrimonial, afin d'échanger sur un éventuel partenariat en vue de préserver les pelouses de ce coteau.

Une plainte a été déposée le 10 octobre dernier suite à l'interpellation de plusieurs braconniers sur le site lors de l'ouverture de la chasse par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.



GÉRER

Le pâturage se poursuit sur le site avec des résultats déjà visibles sur la végétation. Le brachypode est beaucoup moins dense sur les secteurs pâturés et les buissons ont vu le branchage de leur tronc consommés offrant plus de lumière au sol.

Plusieurs rendez-vous techniques ont été organisés avec M. Maucourt pour le suivi du pâturage.

Une réunion a été organisée le 24 juillet 2017 pour dresser un bilan de la saison de chasse 2017 et pour échanger sur les éventuelles problématiques rencontrées pour la pratique de la chasse pour optimiser la saison 2018. Par ailleurs, le Conservatoire a proposé une matinée de découverte du site naturel et de ses enjeux de préservation auprès des adhérents de la Société de chasse. Pascal Moulard, le Présent, doit en discuter auprès des adhérents pour savoir si des personnes sont intéressées et recontactera le Conservatoire pour convenir d'une date si c'est le cas.



VALORISER

Animation grand public :

La balade nature « La Michellerie, oedicanèmes, tombereaux et brebis vous accueillent » organisée gratuitement en partenariat avec la Société des Matériaux de Beauce et la commune de Prasville prévue le 17 juin 2017, n'a malheureusement pas trouvé son public avec seulement un employé de la carrière d'inscrit.

Projet d'éducation à l'environnement :

Dans le cadre de leur terminale STAV, les étudiants de la Saussaye ont été invités à découvrir le site naturel préservé de la Michellerie. Au cours des trois séances, ils ont découvert les richesses écologiques de ces prairies et ont pris connaissance des étapes de conciliation nécessaires entre tous les acteurs de la biodiversité pour parvenir à la préservation d'un site naturel.

La sortie sur le site naturel du 30 mars leur a permis de rencontrer tous les acteurs du site qu'ils soient carrier, chasseur, éleveur ou naturaliste.

Ce projet s'est terminé par une évaluation orale, par groupe de 3 ou 4 avec comme fil conducteur : « Peut-on concilier une exploitation industrielle et la biodiversité ? Exemple de la carrière de la Michellerie. ».

Découverte libre :

Les 2 parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visites libres mais elles peuvent être longées par des chemins communaux. Un projet de sentier pédagogique est actuellement en cours de concertation avec la commune de Prasville et la Société des Matériaux de Beauce. Celui-ci devrait être inauguré en 2018.

Découverte libre :

Les 2 parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visites libres mais elles peuvent être longées par des chemins communaux. Un projet de sentier pédagogique est actuellement en cours de concertation.

La Butte Montmarthe, Tillay-le-Péneux

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du site est en cours de réalisation.



PROTÉGER

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans est en cours avec la commune de Tillay-le-Péneux pour une surface totale de 4,97 ha.

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours sur la globalité du site. Des propriétaires privés ont été contactés afin de leur présenter la démarche de préservation mise en place. La commune a enclenché une démarche liée aux biens vacants sans maître afin d'éclaircir le volet foncier de ce site.



VALORISER

Animation grand public :

La première animation sur le site prévue le dimanche 11 juin n'a pas rencontré un grand succès avec seulement la présence de Monsieur le Maire.

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Conie

Gas de Pendloup, Cormainville

Conservateur : Pierre Boudier



PROTÉGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses sont encore très intéressants à protéger et à gérer et sont très proches du Gas de Pendloup.

Ainsi, par l'intermédiaire de la convention cadre signée depuis 2010 entre la SAFER du Centre et le Cen Centre, un effort de prospection foncière pourra être fourni afin de créer des opportunités de connexion entre les pelouses encore existantes et le Gas de Pendloup.



GÉRER

L'entretien de la pelouse par fauche a été réalisé en février 2017 par le Foyer d'accueil lors de la journée technique des gestionnaires organisée par le Conservatoire dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité.

Un contrat Natura 2000 est en cours d'instruction pour le financement des opérations de fauche des pelouses pour la période 2016-2021

Moronville, Courbehaye

Conservateur : Jean-Paul Garnier



GÉRER

L'entretien des pelouses de la vallée de Vauboyau et de la lande à buis par broyage avec ramassage a été réalisé en février 2017 par l'entreprise Cirade environnement lors de la journée technique des gestionnaires organisée par le Conservatoire dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité.

Plus de 4 hectares ont été entretenus par cette opération.

Une vidéo est disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=4slBaymvdoA>

Un contrat Natura 2000 est en cours d'instruction pour le financement des opérations de fauche des pelouses pour la période 2017-2022



VALORISER

Animation publique :

Une balade nature intitulée « Les orchidées de Moronville » a été organisée en partenariat avec la Maison de la Beauce dans le cadre de la Fête de la Nature le vendredi 12 mai.

Malheureusement, les conditions climatiques (orage) ont obligé à l'annulation de cette animation malgré les 13 inscriptions.

Découverte libre :

Ce site est privé et chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

Information du public :

Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

Animation à destination des partenaires

Pierre Boudier et Benoît Allard ont guidé 20 personnes de la Direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir sur le site le 15 juin 2017.



Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur : poste à pourvoir



GÉRER

La fauche de la roselière en mode bisannuel a été réalisée par le Foyer d'accueil Chartrain durant le mois de janvier 2017.



La remise en état de l'observatoire a également été effectuée par le Foyer d'accueil Chartrain durant le mois de juillet 2017. L'opération a consisté à enlever les tags par sablage avec remise en état des huisseries et badigeonnage de l'observatoire à l'huile de lin.



VALORISER

Animation publique :

La balade nature « Oiseaux et fleurs, les Marais dans toute leur splendeur » organisée le 16 septembre en partenariat avec la mairie de Donnemain-Saint-Mamès dans le cadre des journées européennes du patrimoine, a regroupé 10 participants. Un article a été publié dans l'écho Républicain.

Découverte libre :

Le site est non accessible au public non accompagné mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire (malheureusement régulièrement vandalisé) qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

Information du public :

Des panneaux d'interprétation sont installés au lavoir et à l'observatoire afin d'en connaître davantage sur les richesses et l'histoire de la Conie ainsi que sur les marais, les roselières et leurs habitants.

En début d'année 2017, les panneaux de l'observatoire ont été, une nouvelle fois, vandalisés.

Une plaquette de présentation du site naturel préservé des Marais est diffusée régulièrement lors d'animation, de bourses touristique ou via les Offices de Tourisme. 686 exemplaires ont été diffusés durant l'année 2017.

Toute l'histoire des marais de la commune

- [Donnemain-Saint-Mamès](#)
- [L'écho républicain](#)

Publié le 19/09/2017



Dix personnes se sont rassemblées au point de rendez-vous, samedi, pour visiter les marais de Donnemain. © Droits réservés

Le Conservatoire d'espaces naturels de la région centre Val de Loire a organisé une journée découverte des marais de Donnemain-Saint-Mamès, samedi. Ecosystème Cette sortie, la première de l'année sur ce site...

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Aigre

Moulin Rouge, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il fait l'objet de mises à jour quasi annuelles en lien avec l'animation foncière menée sur la vallée.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Quatre parcelles pour une surface totale de 4,3 hectares seront acquises en fin d'année 2017 ou début d'année 2018. Cette acquisition est accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Elle permettra d'augmenter fortement la surface du site préservé sur ce secteur.



GÉRER

L'entretien des 400 mètres linéaires de berges par débroussaillage avec ramassage a été réalisé à la fin du mois de janvier 2017 par le Foyer d'accueil Chartrain.



Des layons « sauvages » ont été créés par le riverain au gyrobroyeur. Celui-ci souhaitait favoriser l'accès aux berges de l'Aigre pour les animations publiques. Un avertissement verbal lui a été adressé compte-tenu du fait que les opérations ont été effectuées sur des propriétés du Conservatoire sans son accord.

Le remplacement d'un panneau « Site naturel préservé » a été effectué en régie le 19 avril 2017



VALORISER

Animations publiques :

Le vendredi 21 avril 2017, Sylvie Berthe, conservatrice bénévole du site, a réalisé une animation en partenariat avec l'écomusée de la Vallée de l'Aigre dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille. Ce sont 10 personnes qui ont suivi ces traces aux travers du marais à la rencontre des Amphibiens.

Le samedi 12 août 2017, la balade nature « Les Reines de la nuit font leur cabaret » co-organisée avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre dans le cadre de « la nuit de la Chauve-souris », a permis de sensibiliser 37 personnes à la préservation des chiroptères.

Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.



CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES ■ Dans le cadre de l'animation nationale « Fréquence grenouille », les bénévoles de l'Écomusée de la vallée de l'Aigre, situé sur la commune déléguée de La Ferté-Villeneuil, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val-de Loire, ont organisé une sortie nocturne sur le site de Moulin-Rouge, vendredi soir. Chaussés de bottes, équipés de lampes et d'épuisettes, les dix participants ont observé des espèces comme le triton palmé pour ce qui est des amphibiens, de nombreux insectes d'eau et autres coléoptères. Cette opération a permis d'observer mais aussi de sensibiliser sur la protection de la biodiversité dans des zones humides d'exception comme ce site de 5 hectares.

Moulin Haton, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique le 27 mai 2015, et en Conseil d'administration le 20 juin 2015. Il a été élaboré pour la période 2015-2025 dans le cadre d'un plan de gestion global de l'ENS de la Vallée de l'Aigre.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Une convention d'usage avec le propriétaire privé a été signée le 12 novembre 2015 pour une superficie totale de 1,65 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Moulin d'Anvault, Cloyes les Trois Rivières

Conservatrice : Sylvie Berthe



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de la vallée de l'Aigre sera amendé pour intégrer ce nouveau site et proposer les opérations de gestion nécessaire à sa sauvegarde.



PROTÉGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Une convention d'usage de 10 ans a été signée en 2016 avec le propriétaire privé pour une superficie totale de 0,31 hectares.



VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Sites de niveau 2 : sites d'animation territoriale ou en assistance à maîtrise d'ouvrage

Élément Air Rattaché 279 Base aérienne de Châteaudun, Châteaudun, Jallans et Lutz-en-Dunois



CONNAÎTRE

Le plan de gestion arrivé à échéance en 2016 va être mis à jour en 2018. La surface concernée par ce document a été revue dans le cadre de la nouvelle convention signée avec la Base aérienne 123 de Bricy.



PROTÉGER

Une nouvelle convention de partenariat écologique d'une durée de 5 ans a été signée avec la Base aérienne 123 de Bricy le 28 juin 2017. L'Élément Air Rattaché 279 de Châteaudun est maintenant sous commandement de la BA 123.



GÉRER

Au regard de la nouvelle convention signée en 2017, un point sur la gestion sera réalisé en début d'année 2018.



VALORISER

Animations publiques :

L'animation grand public réalisée sur le site en partenariat avec la base militaire de Châteaudun a rassemblé 6 personnes pour une découverte ludique de ces pelouses et de leurs habitants.

Découverte libre :

Le site est strictement interdit au public en visite libre.

Pelouses et prairies d'Eau de Paris, Montreuil



PROTÉGER

Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif de 5 ans. Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion, le Bunias a été broyé et évacué avant sa fructification durant le mois de mai.

Les Pois de senteur ont été arrachés durant leur floraison aux mois de juin et juillet. Cette année, leur développement est en nette régression. Les différentes campagnes d'arrachage ont donc un réel impact sur la limitation de l'espèce par fructification et sur l'affaiblissement de la banque de graine.

Une réunion technique a eu lieu le 5 décembre 2017 pour planifier les opérations de gestion pour l'hiver 2017 et pour l'année 2018.

Eau de Paris vient d'attribuer un marché à l'entreprise Fréon élagage pour la coupe et l'export des résineux ainsi que pour la reprise des anciens arbres têtards. Ces opérations devraient démarrer en début d'année 2018.

Pelouses et prairies d'Eau de Paris, Montreuil



PROTÉGER

Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif de 5 ans. Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.



GÉRER

Une réunion technique a eu lieu le 31 mai 2017 sur le site pour échanger sur les actions de gestion menées par l'équipe technique en place au regard des préconisations du plan de gestion.



Des propositions ont été faites pour affiner la gestion mise en place. Cela étant, le plan de gestion pourra être amendé avec des compléments d'inventaires et la rédaction de fiches techniques d'opérations de gestion permettant à l'équipe technique d'affiner la gestion réalisée.

Par ailleurs, les parcelles en propriété d'Eau de Paris mais situées en dehors du périmètre rapproché de captage d'eau potable pourront être intégrées dans cette mise à jour du plan de gestion.

Actions transversales ou hors site

Partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2017, dans le cadre de la 19^e convention annuelle de partenariat, le Conservatoire a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine naturel eurélien. Cette convention complète une convention cadre pluriannuelle pour les années 2014 à 2017. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un Plan d'actions quinquennal 2013 – 2017 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre.

Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels.

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

b) Protéger durablement les espaces naturels

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

d) Valoriser les sites

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre-Val de Loire entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, par son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre-Val de Loire est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

Actions transversales d'accompagnement du Département

Dans ce cadre, le Cen Centre-Val de Loire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « **Plan d'actions quinquennal (2013 – 2017) » élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément.**

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre-Val de Loire dans le cadres des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

Pour l'année 2017, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi la réalisation des actions suivantes :

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir**
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien**
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles**
- 4 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir**

Ce document est le rapport d'activités en date du 8 décembre 2017 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.

Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : Depuis 2008, un plan d'actions en faveur des mares est mis en œuvre en Eure-et-Loir (premier plan 2008 – 2012 et deuxième plan 2013 – 2017). Il prévoit des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation de ces petites zones humides présentant souvent des enjeux forts en termes de biodiversité. L'ensemble des acteurs euréliens concernés contribuent à la mise en œuvre des actions prévues. Il s'agit du premier plan d'actions d'envergure mené en Eure-et-Loir en faveur des mares. Il bénéficie de financements croisés du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre – Val de Loire à travers les contrats de solidarité territoriale. Ce plan multi partenariale regroupe 24 structures œuvrant ensemble en faveur d'un milieu naturel.

En 2017, les opérations menées sont :

- **Action A-1 : Animation du comité technique « Mares d'Eure-et-Loir »** composé de 24 structures : Conseil départemental, Association des Maires, Muséum des Sciences Naturelles et de Préhistoire de Chartres, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Parc naturel régional du Perche, 3 Pays (Beauce, Dunois et Perche), agglomérations de Chartres et de Dreux, SMEP, SMET, associations Eure-et-Loir Nature et Hommes et Territoires, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Office national des forêts (ONF), Direction départementale des territoires 28 (DDT), Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de tout organisme concerné par cette thématique.



► De nombreux échanges, réunions ou participation à des actions communes ont eu lieu entre différents structures du comité technique.

► Une réunion de bilan du deuxième plan d'actions a été organisée le 20 octobre 2017. Elle avait pour objectif de présenter les premiers éléments de bilan des 5 années d'actions opérationnelles. Ce bilan très positif fera l'objet d'un document spécifique intégrant les actions prévues dans le troisième plan d'actions. Il sera élaboré durant le premier trimestre 2018.

- **Action C-1 : Inventaire des mares communales d'Eure-et-Loir**

► La couche géographique des mares communales est exhaustive. Le nombre de mares communales référencées est de 784 en Eure-et-Loir. 48 mares sont en indivision au sein de hameau mais sont intégrées aux propriétés privées des communes. Ces chiffres sont en constante évolution suite aux différentes rencontres de commune qui permettent une mise à jour.

- **Action C-2 : Inventaire des mares privées d'Eure-et-Loir**

► En 2013, suite au stage d'une étudiante en géographie, 3839 mares privées ont ainsi été identifiées en Eure-et-Loir. Cet inventaire est en constante évolution avec des validations ou invalidations de certaines mares initialement potentielles. Cette couche regroupe actuellement 4 026 mares (3 882 mares étaient dénombrées en 2014).

- **Action C-3 : Inventaire des mares forestières des forêts domaniales d'Eure-et-Loir**

► Un état des lieux a été mené en 2015 et 2016 par le Parc naturel régional du Perche sur la forêt domaniale de Senonches.

- **Action C-4 : Inventaire des mouillères et mares permanentes de pleins champs**

► A partir de la base de données floristique du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, une recherche a été effectuée sur la liste des espèces typique des mouillères. 7 mouillères ont ainsi été identifiées sur le territoire eurélien. L'inventaire n'est pas exhaustif et doit être poursuivi.

- **Action C-5 : Inventaire des mares forestières des forêts privées d'Eure-et-Loir**

► Une démarche est en cours avec le Syndicat des propriétaires forestiers afin de sensibiliser et de présenter le plan mares aux propriétaires forestiers privés d'Eure-et-Loir. Un article devrait paraître dans la lettre d'information du syndicat pour informer les propriétaires de la démarche menée dans le cadre du plan mares.

- Action C-8 : Inventaires naturalistes

En lien avec les actions précédentes, ces inventaires naturalistes permettent de mieux appréhender les enjeux en termes de biodiversité et ainsi de mieux orienter les actions de réhabilitation ou gestion et de financement en faveur de ces zones humides. Plusieurs structures du comité technique participent à ces inventaires.

► Des inventaires sont menés sur les mares pour lesquelles un état des lieux a été demandé en 2017. Ils concernent principalement trois groupes d'espèces : les amphibiens (mars à juillet), les odonates (mai à juillet) et les espèces végétales patrimoniales ou invasives (toute l'année). De nouvelles prospections auront peut être lieu en septembre pour les odonates.

Depuis 2009, plus de 2 500 données font l'objet d'une fiche de renseignement dans la base de données Serena utilisée par le Conservatoire. Les données 2017 sont en cours d'intégration. Les observations des autres structures viendront s'ajouter à celles-ci. Elles seront intégrées en début d'année prochaine. Les éléments ci dessous ne concerne donc que les données issues des inventaires menés par le Conservatoire

De nombreux inventaires amphibiens et notamment de tritons, espèces particulièrement difficiles à observer, ont été menés en 2017, principalement sur les mares des communes accompagnées.

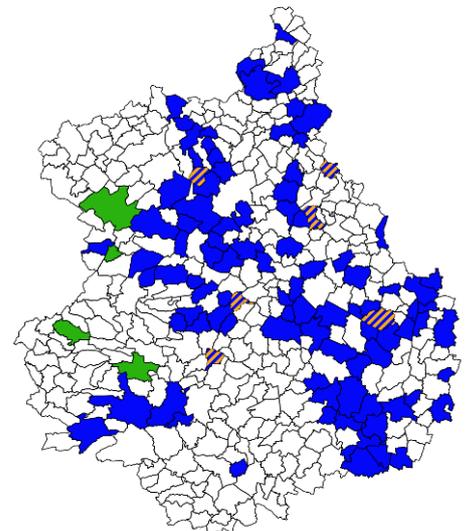
Concernant les odonates, 35 espèces sur les 46 référencées en Eure-et-Loir fréquentent les mares. Cela représente pour l'instant plus de 1 000 données dont certaines sur des espèces patrimoniales.

- Action G-3 : Accompagnement des communes dans l'organisation, le suivi et le contrôle des travaux sur les mares

► Depuis 2009, plus de 100 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser. En six ans, une commune d'Eure-et-Loir sur cinq a donc déjà bénéficié d'au moins un conseil dans le cadre du plan d'action en faveur des mares ! Cela représente des conseils proposés pour environ 260 mares (1/3 des mares communales).

6 mares communales ont été restaurées sur l'année 2017.

-  communes accompagnées par le Conservatoire
-  communes accompagnées par le Pnr Perche
-  travaux sur mare en 2016
-  communes



Chuisnes



Fontenay-sur-Eure

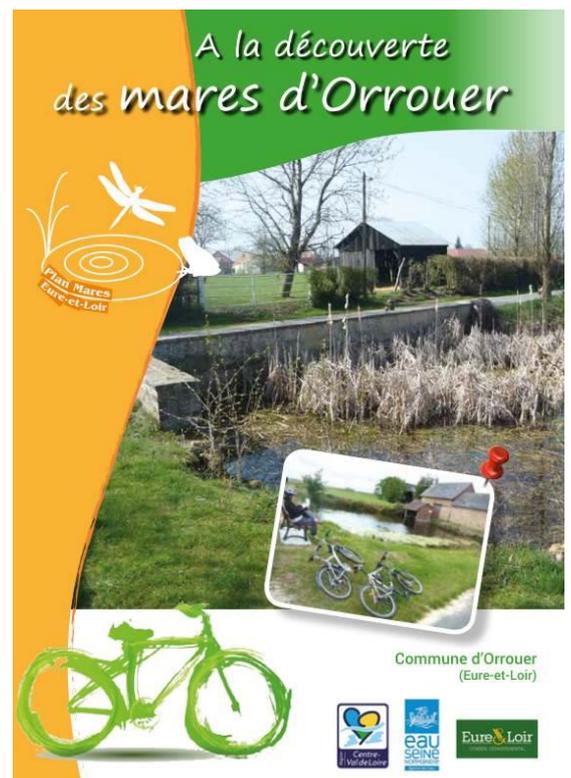
► Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Un tableau de bord mis à jour annuellement permet un bilan. Ce document de suivi est envoyé en fin d'année au comité technique. Le retour d'information des communes n'étant pas automatique, il est difficile de pouvoir suivre avec précision les mises en œuvre effectives. Globalement, les communes se répartissent ainsi :

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières pour des travaux lourds (reprofilage, étanchéisation...). Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations. Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratiques de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées. Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget,
- Il peut également s'agir de projets complexes qui demandent des réflexions accrues en terme de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimer sommairement à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception,

- Participer aux actions de communication sur le thème des mares, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

- Action V-1 : Animations et sensibilisation à destination du grand public

► Le 16 septembre, le sentier de découverte des mares à vélo d'Orrouer a été inauguré en présence de nombreux élus et habitants. Il s'agit d'une boucle de 10 kilomètres qui permet de découvrir une dizaine de mares communales dont 8 ont fait l'objet d'une restauration.



- Action V-3 : Réalisation de projets pédagogiques avec les scolaires

► Le Conservatoire a proposé un atelier lors de la journée arboretum du collège la Loge des Bois de Senonches. Avec le renfort de l'association Faune et Flore de l'Orne, les 160 élèves de 6ème ont poursuivi l'aménagement de la mare qui avait été restaurée l'année dernière dans le cadre d'un projet pédagogique avec le Conservatoire. Cette année, les élèves ont débroussaillé les berges de la mare et poursuivi les travaux de plantations.



Vidéo réalisée par le collège : <https://www.youtube.com/watch?v=rR9k5Nkkxjc>

- Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.

► Action V-2 : Animations et sensibilisation à destination des élus

- Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. **En 2017, 23 réunions ont été organisées pour 20 communes. Parmi celles-ci, 8 ont été rencontrées pour la première fois. Ces réunions regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil départemental et/ou le Pays, le Syndicat intercommunal ou l'Agglomération concerné.**

- Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. **Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par le Conservatoire, structure animatrice du plan d'actions mares. Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil départemental et au Pays, Syndicat intercommunal ou agglomération concerné.**

- Valoriser le réseau des mares avec la définition d'une charte graphique spécifique et de supports de communication.

► Action V-10 : Développement de la rubrique dans le site Internet du Cen Centre et Action V-11 : Mise en ligne de supports pédagogiques



Des pages illustrées spécifiquement consacrées au plan mares ont été mises en ligne sur le site internet du Conservatoire : <http://www.cen-centre.org/plan-mares-eure-et-loir/>

Les outils de communication du plan mares sont téléchargeables

► **Action V-13 : rédaction d'une lettre électronique d'information sur le plan d'actions mares**

Le cinquième numéro de la lettre électronique « L'écho des alytes » présentera le bilan du deuxième plan d'actions. Il fera l'objet d'un envoi sous format pdf début d'année 2018. Cette lettre est envoyée à environ 700 collectivités, structures ou personnes.

- **Coordonner la conception du panneau pédagogique prévu pour les mares après travaux.**

► **Action V-6 : Réalisation de supports pédagogiques (panneaux)**

La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est proposée aux communes concernées. Ces panneaux suivent une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'actions en faveur des mares. Cette charte graphique reprend des éléments de la charte graphique des ENS. Leur financement peut être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

Quatre panneaux pédagogiques sur le modèle type (ci-après) ont été installés sur la commune d'Orrouer dans le cadre du sentier mares à vélo.



BILAN GENERAL

Pour sa cinquième année de mise en œuvre, le deuxième plan d'action mares d'Eure-et-Loir continue sa montée en puissance. Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec plus de 100 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des élus dans un souci de préservation de ces zones humides.

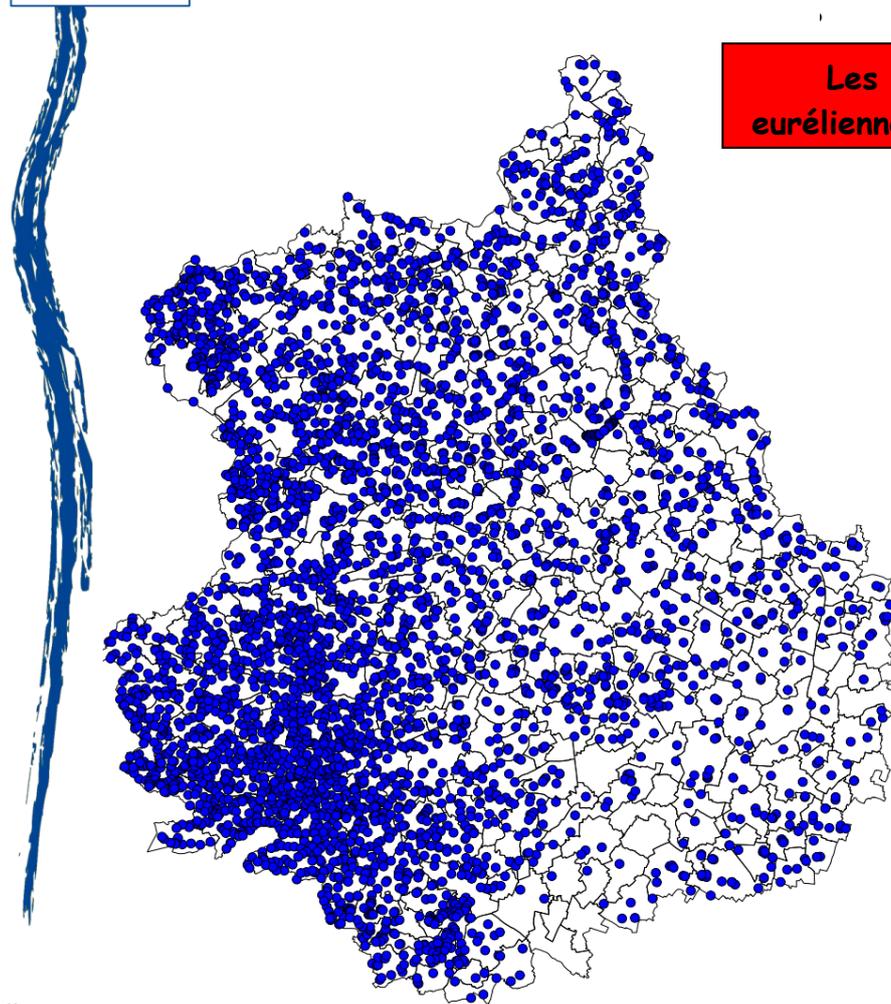
Les opérations de sensibilisation des élus ont été importantes : 32 élus ont participé aux rencontres organisées dans le cadre de la rédaction des états des lieux des mares communales ou du suivi des restaurations.

4881 mares sont répertoriées sur le territoire départemental. La couche géographique des mares communales est exhaustive !

Le bilan de ce 2^{ème} plan d'actions est très positif et la poursuite de la démarche engagée est souhaitée par toutes les structures participant au comité technique.

Répartition des mares d'Eure-et-Loir

**Les 4881 mares
euréliennes répertoriées !**



Mares
●
Limites communales
□

1:510000

COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - 2013 IGN® OrthoScan25®
Source : Cen Centre 2013
Réalisation : MB, octobre 2013



Valorisation du patrimoine naturel eurélien

► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires. Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête de la Nature.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voix de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Ecomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure et Loir Nature, Bon'Eure de

Vivre...) sont privilégiées.

La majorité des sites préservés par le Conservatoire sont présents dans la publication du Conseil départemental intitulée « l'Eure-et-Loir côté nature ».

► Durant l'année 2017, le Conservatoire a organisé **25 animations** à destination du grand public dont **13 gratuites**, **3 projets scolaires** et **1 intervention ponctuelle** en milieu scolaire.

Les animations grand public ont réuni **302 participants** (voir tableau pages suivantes).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2017 PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

Les animations figurant en bleu sont proposées gratuitement dans le cadre d'opérations nationales, de partenariats ou animées par un Conservateur bénévole
Les projets scolaires figurant en rose sont proposés gratuitement car financés intégralement

<i>Date</i>	<i>Type</i>	<i>Site</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Cadre</i>	<i>Nbr. Participants</i>
Janvier à avril 2017	Projet scolaire	La Michellerie (Prasville)	La Michellerie, d'une carrière en exploitation à un site naturel	Hors cadre	30
Mai à juin 2017	Projet scolaire	ENS de la Vallée de l'Eure (Barjouville)	L'ENS de Barjouville	ENS	11
Mai 2017	Projet scolaire	ENS de la Vallée de l'Eure (Fontenay-sur-Eure) Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles (Boncourt)	Les milieux naturels	ENS	109
8 juin 2017	Animation scolaire	Mare du collège de Senonches	Chantier de restauration de la mare	Plan mares	80
24 mars 2017	Conférence	ENS de la Vallée de l'Eure (Barjouville)	Conférence Barjouville ENS de la Vallée de l'Eure	ENS	20
25 mars 2017	Grand public	L'Étang de la Benette (Senonches)	« L'étang aux princes charmants »	Fréquence grenouille	18
8 avril 2017	Grand public	Les Grands Marais (Auneau-Bleury-Saint-Symphorien)	« La danse des tritons aux Grands Marais » En partenariat avec la Ville d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	Fréquence grenouille	23
21 avril 2017	Grand public	Le Moulin rouge (Cloyes-les-Trois-Rivières)	« Fréquence grenouille émet au Moulin Rouge » En partenariat avec l'Écomusée de la Vallée de l'Aigre	Fréquence grenouille	10
12 mai 2017	Grand public	Moronville (Courbehaye)	« Les orchidées de Moronville » En partenariat avec la maison de la Beauce	Hors cadre	Annulée
20 mai 2017	Grand public	L'Étang de la Benette (Senonches)	« Découverte de la flore de la Benette » En partenariat avec Eure-et-Loir Nature	Hors cadre	7
21 mai 2017	Grand public	La Vallée des Cailles (Boncourt)	« Du sud en plein Nord »	Naturellement dehors !	13
21 mai 2017	Grand public	La Pelouse de Bonville (Auneau-Bleury-Saint-Symphorien)	« Les orchidées de la Pelouse de Bonville » En partenariat avec la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien et l'Association du Patrimoine des Vallées	Fête de la Nature	11
3 juin 2017	Grand public	L'Étang de l'Isle (Senonches)	« Un îlot de nature : l'Étang de l'Isle »	Hors cadre	Annulée
10 juin 2017	Grand public	La Côte de Montreuil (Montreuil)	« Visite de la commune et des coteaux de Montreuil » En partenariat avec l'Office de tourisme de Dreux	Hors cadre	28
11 juin 2017	Grand public	La Butte Montmarthe (Tillay-le-Péneux)	« Butte Montmarthe, un paradis loin de Paris ! » En partenariat avec la commune de Tillay-le-Péneux	Hors cadre	Annulée
17 juin 2017	Grand public	La Michellerie (Prasville)	« La Michellerie, œdicnèmes, tombereaux et brebis vous accueillent » En partenariat avec la Société des Matériaux de Beauce et la commune de Prasville	Hors cadre	Annulée
24 juin 2017	Grand public	Les Grands Marais (Auneau)	« Abeilles et papillons, le petit monde des grands pollinisateurs »	Hors cadre	Annulée

24 juin 2017	Grand public	Element Air Rattaché (Châteaudun)	« Les ailes de l'armée » En partenariat avec la base militaire de Châteaudun	Hors cadre	6
8 juillet 2017	Grand public	La Côte de Montreuil (Montreuil)	« Papillonons dans la nature » En partenariat avec Bon'Èure de Vivre	Hors cadre	23
12 août 2017	Grand public	L'Étang de la Benette (Senonches)	« Les dragons des airs »	Hors cadre	Annulée
12 août 2017	Grand public	Le Moulin rouge (Cloyes-les-Trois-Rivières)	« Les Reines de la nuit font leur cabaret » En partenariat avec l'Écomusée de la Vallée de l'Aigre	Nuit internationale de la Chauve-souris	37
23 août 2017	Grand public	ENS de la Vallée de l'Eure (Barjoville)	« Une nuit avec les chauves-souris » En partenariat avec la ville de Barjoville	Nuit internationale de la Chauve-souris	31
16 septembre 2017	Grand public	Les Marais (Donnemain-Saint-Mamès)	Oiseaux et fleurs, les Marais dans toute leur splendeur »	Journée européennes du patrimoine	10
16 septembre 2017	Grand public	Les Pelouses et prairies d'Eau de Paris (Montreuil)	« Pelouses et prairies d'Eau de Paris » En partenariat avec Eau de Paris	Journée européennes du patrimoine	25
17 septembre 2017	Grand public	Les Grands Marais (Auneau)	« Une araignée au plafond »	Journée européennes du patrimoine	Annulée
11 octobre 2017	Réunion publique	Les Côtes de Boncourt (Oulins)	« Les Côtes de Boncourt : un site naturel préservé » En partenariat avec la ville d'Oulins	Hors cadre	16
18 octobre 2017	Réunion publique	Prairie et mares des Mousseuses (La Ferté-Vidame)	« Les Mousseuses : un site naturel préservé » En partenariat avec la commune de la Ferté-Vidame	Hors cadre	11
21 octobre 2017	Grand public	L'Étang de la Benette (Senonches)	« La Benette en chantier »	Chantiers d'automne	Annulée
4 novembre 2017	Grand public	La Tourbière des froux (Manou)	« Chapeau bas les champignons ! »	Hors cadre	13
				Total	302

Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil départemental, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'EURE

Occupant 1 180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.



a : Mise en œuvre et suivi des documents de gestion réalisés entre 2009 et 2015 à destination des collectivités

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent :

- en 2009, trois documents de gestion pluriannuels ont été élaborés sur les propriétés des collectivités de Chartres, Chartres Métropole et Morancez,
- en 2010, trois autres documents ont été élaborés sur les communes de Barjouville, Thivars et Saint-Georges-sur-Eure,
- en 2011, un document a été élaboré sur la commune de Nogent-sur-Eure,
- en 2012, un document a été réalisé sur la commune de Fontenay-sur-Eure,
- en 2015, un document a été réalisé sur la commune de Luisant.

D'une durée de 5 ans, ces derniers sont un outil d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels.

En 2017, le Conservatoire accompagne sept des neuf collectivités pour la mise en œuvre des actions du document (les communes de Morancez et Thivars n'ont pas souhaité continuer la mise en place des actions).

Suivi des actions de gestion sur les collectivités Chartres et Chartres Métropole :

La gestion de ces deux prairies est assurée par la cellule espaces naturels de la ville de Chartres (mise à disposition pour l'entretien des espaces verts et naturels de Chartres métropole).

Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	A l'instar des années précédentes, une partie des prairies a été fauchée début juillet par un GAEC de façon gratuite, en laissant des bandes refuges.	
Pâturage des prairies	/	Le centre équestre (Le Carillon) a mis à disposition des chevaux en 2017.
Roselière	/	
Elimination de la Renouée du Japon	Les techniciens réalisent une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Curage des mares	/	/
Elimination des repousses de ligneux	/	/
Gestion des arbres têtards	/	Des alignements d'arbres têtards ont été entretenus par l'entreprise Thomas Courties en vue du chantier sur l'étang de Luisant début janvier 2017
Mise en place de seuils	/	/
Frayère	/	La frayère a été fauchée par Chartres métropole et une partie des ligneux ont été coupés par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Barjouville

- ▶ Le plan de gestion des parcelles communales a été mis à jour. Il sera finalisé en début d'année 2018.
- ▶ Les ligneux qui repoussaient au niveau de la berge reprofilée de l'étang ont été coupés par les services techniques en hiver.
- ▶ La gestion différenciée a été mise en place depuis mai sur les zones de prairies, avec des zones tondues régulièrement et des zones refuges qui ont été broyées en septembre.



Taille des arbres têtards

Suivi des actions de gestion sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure

- ▶ Le plan de gestion des parcelles communales a été mis à jour en intégrant les nouvelles parcelles acquises par la commune. Il sera finalisé en début d'année 2018.
- ▶ La gestion différenciée autour de l'étang a été mise en place par les services techniques, dès le mois de mai.
- ▶ Les chevaux ont été installés en juin dans les prairies pâturées.
- ▶ La petite mare de 15 m² créée en octobre 2015 bénéficie d'une végétalisation naturelle très intéressante.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Fontenay-sur-Eure

- ▶ Les actions de gestion différenciée ont débuté en juin, avec des zones de prairies qui ont été laissées en développement naturel et ont été broyées en septembre/octobre. Des arbres ont également été taillés en têtards le long du chemin entre les deux étangs.
- ▶ La vasière restaurée et la mare créée ont bénéficié d'un printemps pluvieux. Une larve de triton a été observée sur la mare nouvellement créée. Cette dernière est temporaire en raison de son lien étroit avec le niveau de la nappe phréatique.



Suivi des actions de gestion sur la commune de Nogent-sur-Eure

Les berges de l'étang ont été laissées en développement naturel.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Luisant

► Des travaux importants de réfection de berges ont été menés en fin d'année 2016 et en début d'année 2017 sur un linéaire de berge de l'étang.

Les 10 et 11 janvier 2017 : Chantier de tressage de saules par l'entreprise Thomas Courties sur l'étang de Luisant. Les branches de saules sont issues des saules têtards de la prairie de Luisant.



Mise en place des actions liées à la connaissance des espèces

Dans le cadre des documents de gestion, des actions concernent la connaissance de certains groupes d'espèces avec la mise en place d'inventaires. Un inventaire réalisé par Eure-et-Loir Nature sur les oiseaux nicheurs et hivernants a débuté en février 2016 et se terminera en février 2017. L'étude est menée sur la prairie de Luisant et la prairie des trois ponts et a été commandée par les deux collectivités en charge de ces espaces (Chartres et Chartres métropole). 49 espèces d'oiseaux ont été identifiées sur le site. Les résultats montrent l'intérêt de la prairie des trois ponts pour la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale Centre-Val de Loire et « éteinte » sur la liste rouge d'Ile-de-France.. Une trentaine d'individus y a été observée. Ce site est le deuxième site d'hivernage pour l'Eure-et-Loir, après la vallée de la Conie (comm. pers., M. DOUBLET, 2016). Deux autres espèces patrimoniales ont été observées : le Bruant des Roseaux classé « vulnérable » et le Pic épeichette classé « quasi menacé » sur la liste rouge régionale Centre-Val de Loire.



Source : Site internet Oiseaux.net

L'étude a mis en évidence la gestion appropriée de ces deux sites en faveur des oiseaux. Elle préconise la conservation d'arbres morts pour favoriser le développement de la biodiversité du site.

Cette étude montre clairement les enjeux de préservation de la biodiversité présente sur l'Espace naturel sensible de la Vallée de l'Eure.

c : Actions de valorisation sur l'ENS

► 8 février 2017 : Réunion de présentation des nouveaux documents de gestion de la prairie de Luisant et prairie des Trois ponts

► Une conférence de présentation de l'ENS de Barjouville a été réalisée le 24 mars 2017 et a rassemblé 20 personnes.

► Dans le cadre de la nuit internationale de la chauve-souris, le Conservatoire d'espaces naturels a proposé une animation le 23 août 2018. Une première conférence en salle permettait au grand public de connaître plus en détail ces petits mammifères volants, puis une sortie sur le terrain autour de l'étang leur a permis de les observer et de les écouter grâce à un boîtier détecteur d'ultrason. Cette animation a connu un vif succès puisque l'animation a été très vite complète avec 31 personnes d'inscrites (les inscriptions ont dû être closes avant la date butoir). Cette animation a fait l'objet d'une interview diffusée le 10 août sur radio Intensité ainsi qu'un article de presse dans l'Écho républicain publié le 23 août 2017.

Une nuit avec les chauves-souris

BARJOUVILLE

Publié le 23/08/2017



Des chauves-souris © Droits réservés

Le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire organise la 21^e nuit internationale de la chauve-souris, mercredi, dès 20 heures, sur l'espace naturel sensible de la vallée de l'Eure, à Barjouville, par le biais de son antenne d'Eure-et-Loir.

« C'est au sein de cette zone humide que le conservatoire invite le public à découvrir le monde fascinant des chauves-souris, appelées scientifiquement chiroptères », souligne Sylvain Garbar, garde animateur de l'espace sensible de Barjouville.

Rendez-vous à 20 heures, au foyer communal, pour une conférence ouverte à tous permettant d'en savoir plus sur ces petits mammifères volants. La seconde partie de soirée, sur réservation uniquement auprès du conservatoire – le nombre de places est limité à vingt-cinq personnes – sera l'occasion de partir à leur découverte à Barjouville, munis d'un détecteur à ultrasons.

Pratique. Ce soir, dès 20 heures, au foyer culturel. Inscriptions au 02.37.28.90.91.

Basem Shalabi

BARJOUVILLE

► Deux projets pédagogiques ont été réalisés par le Conservatoire sur l'ENS de la Vallée de l'Eure en 2017 :

• CFA de La Saussaye : 11 apprentis en 2nde Pro Nature Jardin Paysages et Forêt

Ce projet pédagogie de 4 séances (dont 2 sur le terrain) a permis aux apprentis de découvrir les différentes phases pour la mise en place concrète d'actions favorables à la biodiversité sur l'ENS de Barjouville. :

- Réalisation d'un schéma d'acteurs
- Diagnostique écologique et enjeux de préservation
- Actions de gestion à réaliser et modalités techniques et temporelles d'application
- Echange concret sur la mise en œuvre avec les élus et les agents municipaux de Barjouville



• Ecole élémentaire de Fontenay-sur-Eure :

27 élèves en CP-CE1

27 élèves en CE1-CE2

28 élèves en CE2-CM1

27 élèves en CM1-CM2

Ce projet pédagogie de 4 séances (dont 2 sur le terrain) a permis aux élèves de découvrir les différents milieux naturels et plus particulièrement les différences entre un milieu sec (terrain à la réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles) et une zone humide (Etang de Fontenay-sur-Eure).

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTE-VIDAME

► Afin d'assurer une préservation à long terme des parcelles communales, une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée le 19 avril 2017. Cette convention concerne la prairie communale et les 3 mares de l'arboretum. Elle vient compléter le plan d'aménagement rédigé par l'Office national des Forêts pour la forêt communale des mousseuses.

Le plan de gestion de ces parcelles (4,21 ha) a été validé en juin 2017.



► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'AIGRE

Suite à l'élaboration d'une étude globale en 2006, le Conservatoire et le Conseil départemental travaillent conjointement à préserver les espaces naturels les plus patrimoniaux de cette vallée. Suite à l'acquisition de parcelles par le Conseil départemental en 2011 et 2012, une animation territoriale a débuté entre le Conseil départemental, la SAFER du Centre et le Conservatoire pour poursuivre ces opérations de maîtrise foncière ou d'usage.

Le Conservatoire a réactualisé en 2015 le plan de gestion sur le site du Moulin rouge, à cette occasion il a réalisé également le plan de gestion sur l'ENS de la Vallée de l'Aigre. Le plan de gestion intègre donc les parcelles gérées par le Conservatoire, les parcelles appartenant au Conseil départemental et aux communes de La Ferté-Villeneuve, Charray et Romilly-sur-Aigre.

Le Conservatoire a réalisé le diagnostic écologique de l'ensemble des parcelles correspondant à une surface de plus de 80 hectares et composées principalement de milieux humides.

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire le 27 mai 2015 et par le Conseil d'administration du Conservatoire le 20 juin 2015.



En 2017, l'animation territoriale a permis d'aboutir à :

- **L'acquisition de 3 parcelles (signature prévue en 2018) à proximité du site de Moulin Haton pour une surface totale de 1 ha. Le Conseil départemental accompagne ces acquisitions du Conservatoire dans le cadre d'une aide financière spécifique.**

Le Conservatoire a accompagné le Conseil départemental pour la mise en œuvre de la restauration d'une zone humide sur l'ENS de la Vallée de l'Aigre à la Ferté-Villeneuve.

1 hectare de mosaïques de roselières, cariçaies et mégaphorbiaies a été broyé par l'entreprise Cirade environnement, de quoi rajeunir le milieu et favoriser le Marisque et la Fougère des marais tous deux protégés au niveau régional.

